

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 302

Artikel: Crise dans le bâtiment : les "grands" suisses alémaniques montrent le bout de l'oreille
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028469>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Crise dans le bâtiment: les «grands» suisses alémaniques montrent le bout de l'oreille

La crise du bâtiment est patente : les annonces de licenciements en masse alternent avec celles qui mentionnent le renvoi définitif de milliers de saisonniers dans leur pays d'origine sans espoir de retrouver du travail dans notre pays ; en attestent également les difficultés des jeunes dessinateurs, techniciens, architectes, à la recherche de leur premier emploi. Le nombre des projets de constructions publiques et privées marque une chute verticale.

En soi, la chute actuelle de l'activité dans le bâtiment n'a rien d'exceptionnel : une production en dents de scie est une des caractéristiques de cette industrie, crise ou pas crise.

Témoin, un passé récent : entre 1964 et 1967, l'activité dans la construction subissait un recul notable avant de reprendre une croissance plus rapide que les autres secteurs économiques (à Genève, la baisse atteignait environ 25 % en 1968, la récession s'étant poursuivie plus longtemps). De telles variations aboutissent tout d'abord — c'est ce que nous voyons aujourd'hui — à un démantèlement de l'appareil de production, démantèlement dont l'importance apparaît bien sûr lors de la reprise : les ouvriers, et plus particulièrement les saisonniers, sont renvoyés dans leur pays et la formation qu'ils ont acquise est perdue pour l'économie nationale, les employés maintenus à leur poste sont sous-employés, de même que le parc de machines.

Le processus, ensuite, est aisément prévisible. A la reprise, l'appareil de production doit être reconstitué en toute hâte pour satisfaire une demande exacerbée par le retard accumulé : les coûts explosent et sont encore portés à leur maximum supportable par des entreprises qui connaissent la fragilité des périodes favorables.

Cette absence de continuité empêche la rationa-

35 000 à 40 000 logements de luxe seraient vacants. Insupportable aux travailleurs, cette crise, due d'une part à la stabilisation démographique de la population suisse (la demande ne sera plus jamais ce qu'elle était) et due, d'autre part, au désordre structurel de la branche en question, peut être très grave pour l'économie dans son ensemble. Accessoirement, elle renforcera la mainmise de la Suisse alémanique sur l'économie romande et tessinoise.

lisation d'une partie importante de l'appareil de production.

Une organisation anarchique

Sont liés en effet par les mêmes intérêts des partenaires très divers : promoteurs, architectes, bureaux d'études et entrepreneurs. Comme le montre le rapport de l'Institut Battelle sur le logement à Genève (rapport capital pour la compréhension de l'industrie du bâtiment en Suisse) si ces différents corps de métier sont acculés sur le terrain à une inéluctable collaboration, celle-ci, faute de durée, ne mène pourtant pas à l'intégration minimum qui permettrait d'éviter les doubles emplois et les gaspillages. Engagés affaire après affaire, les intéressés ne retrouveront peut-être jamais le même vis-à-vis dans des conditions contractuelles comparables ne seront peut-être jamais sollicités dans le même type de travail : l'expérience acquise lors d'une unique occasion sera donc pour une bonne part perdue.

Un tel mode de production est inévitablement coûteux :

— coût social tout d'abord : les travailleurs les moins protégés, et en particulier les saisonniers, perdent leur emploi ;

— coût économique ensuite : toujours selon Battelle, la Suisse pratique des coûts de construction qui comptent parmi les plus élevés d'Europe ; les travailleurs en savent quelque chose, qui doivent consacrer à leur logement une part croissante de leur salaire.

Pour les petites et moyennes entreprises, l'opération est blanche : aux années difficiles succèdent des périodes fastes, tout au moins pour les survivants...

Les planificateurs du gaspillage

Mais il y a les gagnants, ceux à qui profite la désorganisation !

Certains ont vu tout le bénéfice qu'ils pouvaient retirer de cette anarchie du marché, ce sont les entreprises générales appuyées sur le secteur bancaire.

En tant qu'entreprises générales, elles prennent en charge le processus de production du début jusqu'à la fin, évitent de cette façon tout gaspillage et aboutissent à un coût de production inférieur, souvent largement inférieur à celui des petites et moyennes entreprises. Jusque-là, rien d'inavouable ! Mais le système veut que, sur cette base, elles vendent cependant leur produit au prix du marché (celui des entreprises moins productives) et empochent la différence, laquelle constitue leur rente.

Allons plus loin dans le mécanisme. La nécessité du maintien des petites et moyennes entreprises n'apparaît pas que dans le processus de la formation des prix. Lors d'une récession, lorsque les prix baissent, la grande entreprise peut temporairement renoncer à sa rente, laisser fondre ses prix et éliminer par la faillite des concurrents moins solides. Elle conserve ainsi intact son appareil de production et accroît encore son avance lors de la reprise.

Plus le gaspillage d'un secteur est grand, plus est important le bénéfice que de telles entreprises retirent de leur rationalisation et de leur planification interne.

Comme le montre l'économiste américain Galbraith, dans « La science économique et l'intérêt général », cette division des tâches entre petites et grandes entreprises est une des constantes de l'économie de « marché » dans laquelle nous vivons, quel que soit le secteur considéré.

Dans le secteur du bâtiment, l'apparition de ces firmes dominantes est récente. Et dans notre pays plus qu'ailleurs. Mais, de récession en « crise », cette part encore modeste, va croissant.

Des entreprises comme Göhner et Mobag, outre les avantages que nous venons de voir, tirent des bénéfices supplémentaires de leurs liens bancaires. On voit en effet immédiatement les avantages que peuvent représenter de telles « relations » en période de restrictions de crédits, sans oublier que cette discrète préférence pourra s'étendre à tous ceux qui utiliseront les services de l'entreprise amie.

Note particulière à notre pays : les petites et moyennes entreprises appelées à disparaître en temps de crise ou même de stagnation, sont réparties dans toutes les régions du territoire, alors que les sociétés dominantes qui, à cette occasion, accroîtront leur pouvoir sont suisses alémaniques et principalement zurichoises. Après les secteurs mécaniques et métallurgiques, c'est donc le bâtiment qui tombera sous la coupe des entrepreneurs des bords de la Limmat (ce phénomène ne semble pas plus retenir l'attention de nos autorités que l'augmentation de la population étrangère au début des années soixante : le réveil risque d'être plus pénible encore...).

Coûts excessifs, super-bénéfices, licenciement régulier des saisonniers, voilà le cadre dans lequel s'inscrit l'industrie du bâtiment en temps normal. La facture, jusqu'à aujourd'hui, était payée par les seuls travailleurs et locataires.

Dans les circonstances actuelles, c'est l'économie nationale tout entière qui risque d'être victime de ce désordre. Un rapport du Vorort du mois de décembre signalait que depuis six mois la production industrielle était en recul et que la récession était là.

Diagnostic tenant en partie de l'intoxication ? Peut-être ! Mais si, de la récession à la crise le passage n'est pas obligatoire, il est cependant normal d'admettre que, vu l'état de l'économie mondiale, tout est désormais possible.

Indice du coût de la construction de la ville de Zurich ¹

Groupes de dépenses	1972	1973	Variation
			%
Gros œuvre	157,3	170,7	+ 8,5
Installations	117,9	137,4	+16,5
Aménagement			
intérieur	145,4	163,6	+12,5
Honoraires	110,2	121,9	+10,6
Total	146,3	160,9	+10,0

¹ Au 1er avril (1966 = 100).

Dans notre pays, les pouvoirs publics assurent plus du tiers du total des constructions. S'ils en viennent, eux aussi, à diminuer l'importance de leurs projets, ils ne pourront qu'accroître la crise du bâtiment qui, elle, ne manquera pas, étant donné l'importance des secteurs directement concernés (19,6 % du produit national brut) de se répercuter généralement.

Des mesures anticycliques

Il est actuellement généralement admis parmi les spécialistes qu'en cas de récession ou de crise, la pire des politiques gouvernementales serait de prôner des économies à outrance et de se fixer sur l'équilibre des budgets. Et c'est précisément cette politique-là que l'on entend vanter dans tous les milieux autorisés helvétiques... Alors que tous les Etats industrialisés qui nous entourent, et qui sont jusqu'à nouvel avis affrontés à des situations semblables à la nôtre, ont mis sur pied des plans

anticyclique de relance du bâtiment, la Suisse, aux niveaux fédéral, cantonal et communal, adopte une stratégie qui va à l'encontre des diagnostics de ses voisins.

Dans ces conditions, vaut-il déjà la peine d'étudier les modalités d'une revigoration du secteur du bâtiment ?

Quelques lignes de force, tout de même !

L'action des pouvoirs publics ne devrait pas se limiter à une relance quantitative, viser seulement un volume de construction acceptable à moyen terme.

Accent sur les besoins prioritaires

Pour avoir un effet durable, la politique des pouvoirs publics devrait agir également sur la demande et sur l'organisation même de l'industrie du bâtiment. Cela signifie tout d'abord que l'on mette l'accent sur les besoins prioritaires insatisfaits : logements populaires et investissements productifs à long terme tels que les usines d'épuration ou l'infrastructure des transports en commun (dans l'optique actuelle, on peut craindre de voir privilégier des investissements générateurs de gaspillage à moyen et à long terme, telle l'infrastructure routière).

L'action des pouvoirs publics doit tendre à assainir également les méthodes de production. Pour mettre fin au gaspillage, pourrait-on dire systématique, des moyens de production, tour à tour sous-utilisés puis sur-utilisés, l'Etat, s'appuyant sur l'ampleur de ses commandes, peut parvenir au même résultat que les entreprises générales au chapitre de la rationalisation, à cette différence près que les bénéfices obtenus seront acquis aux contribuables et aux locataires.

Des exemples concrets ? L'Etat doit garantir une charge de travail pluriannuelle à des entreprises, individuelles ou groupes d'entreprises, qui pourront ainsi planifier leur activité, baisser leurs prix

● SUITE ET FIN AU VERSO

Crise dans le bâtiment (suite)

en conséquence et accepter une politique de modèles qui, selon Battelle, « incite le maître d'ouvrage, l'architecte, le bureau d'études, l'entrepreneur à former réellement équipe dès le stade de la conception ; ceci pour bénéficier d'économies au niveau des études et pour accroître l'efficacité lors de la réalisation ».

Une telle politique permettra la création d'entreprises, de groupes d'entreprises cantonaux ou régionaux qui auront les moyens de s'opposer efficacement à l'hégémonie zurichoise.

ANNEXES DE L'EDITORIAL

1. Un marché difficile

L'an passé, au chapitre de l'avenir de la presse, des annonces signées « Action Liberté et Responsabilité » ne s'embarrassaient pas de fioritures ; elles proclamaient sans autre : « Les journaux vivent des recettes provenant des abonnements et des annonces, dans une proportion d'environ un tiers contre deux tiers. Par la publicité, l'économie de marché assure donc l'équilibre de la presse, sans pour autant mettre en question son indépendance ».

Autrement dit, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes capitalistes !

En réalité, comme on l'a vu lors de la dernière « Table ouverte » consacrée à l'aide à la presse, tous les journaux quels qu'ils soient luttent aujourd'hui pour surmonter des difficultés plus ou moins importantes. L'intéressant est de voir quels arguments sont invoqués pour fléchir les abonnés. Trois exemples choisis dans l'actualité récente.

En décembre, M. Emmanuel Gottraux, administrateur délégué et directeur de la publication de la « Gazette de Lausanne » s'adresse aux lecteurs de ce quotidien, fondé en 1798. Il note que la presse d'opinion a fait « les frais du détournement des annonceurs vers des journaux politiquement

Dans l'état actuel des forces et de l'opinion, un tel programme peut sembler relever de l'utopie : notre pays, s'il est entré dans une période difficile, paraît mal armé pour prendre le tournant esquissé ci-dessus, étant donné sa méfiance traditionnelle à l'endroit de l'Etat et des solutions planifiées ; mais dans un secteur aussi crucial que la construction, seules des solutions énergiques, et rompant avec le système établi, pourraient prévenir une recrudescence d'injustices particulièrement catastrophiques pour les milieux populaires.

neutres et, ceci aidant cela, de plus grande diffusion. La diminution des recettes de publicité a obligé les journaux d'opinion à restreindre leurs prestations rédactionnelles et partant, leurs chances de satisfaire un public diversifié. »

La conséquence « Le journal d'opinion ne peut espérer mieux que l'appui de ses lecteurs », et il est obligé d'envisager des accords de coopération avec des confrères (c'est ainsi que la « Gazette » coopère depuis 1970 avec « La Nouvelle Revue de Lausanne », depuis 1972 avec le « Journal de Genève », et dès 1974 avec un deuxième confrère genevois, « Le Courrier »). De nouvelles ouvertures ne sont pas exclues. Pourquoi ? « Sans ces accords, le journal qu'ils (les lecteurs de la « Gazette ») reçoivent, si nous voulions le faire seuls, représenterait plus du double de son coût annuel : il atteindrait près de 5 millions de francs. Comme il serait impossible d'équilibrer ces charges par une hausse du tarif et des recettes de publicité, il faudrait au moins tripler le prix de l'abonnement pour continuer à paraître. A 350 francs par an, conserverions-nous suffisamment de lecteurs pour intéresser encore quelques annonceurs ? En réalité, sans ces accords de coopération, la « Gazette de Lausanne » aurait déjà disparu.

Un autre cas, tout aussi caractéristique, celui d'un quotidien ayant le monopole de la presse quotidienne locale dans son canton (l'autre quotidien

est de langue allemande) : « La Liberté » (Fribourg).

Sans trop de fioritures M. H. Baeriswyl, administrateur délégué de l'Imprimerie et Librairie Saint-Paul S.A., adresse une lettre ouverte aux abonnés dans l'édition du 14 décembre 1974 pour expliquer pourquoi le prix d'abonnement a passé de 76 francs au 1er janvier 1974 à 89 francs au 1er janvier 1975 : les charges de l'entreprise croissent de 646 000 francs en 1975, ce qui représente une augmentation de 22 francs pour chacun des 29 272 abonnés ; la hausse du prix du papier coûtera 270 000 francs, celle des tarifs des agences de presse et des collaborateurs, 56 000 francs, celle des salaires du personnel rédactionnel, technique et administratif, 280 000 francs, les autres frais contribuant à cette explosion pour 40 000 fr. Une seule solution s'imposait donc : s'en prendre aux tarifs des abonnements et des annonces...

Grâce à « La Suisse » nous connaissons deux tirages nouveaux qui complètent la liste des dix grands publiés dans le dernier DP. La « Neue Zürcher Zeitung » confirme son troisième rang avec 97 157 exemplaires et la « Tribune-Le Matin » progresse à 64 448 exemplaires. La lutte est donc vive aux abords du poteau des 100 000 exemplaires entre la « Neue Zürcher Zeitung », « 24 Heures » et la « National Zeitung »...

Dans son numéro du 1er de l'an, « La Suisse », un des grands quotidiens romands, publie un message à ses amis. Est fait mention de la forte baisse de la publicité qui représente les deux tiers des recettes totales (confirmation de l'annonce de « Action Liberté et Responsabilité »). D'autres chiffres viennent étayer la démonstration : le papier coûtait 87 francs les 100 kilos le 31 décembre 1973, et il coûte 119 fr. 50 à partir du 1er janvier 1975.

Conséquence : le journal sera vendu 70 centimes dès le 1er février (80 centimes le dimanche).